

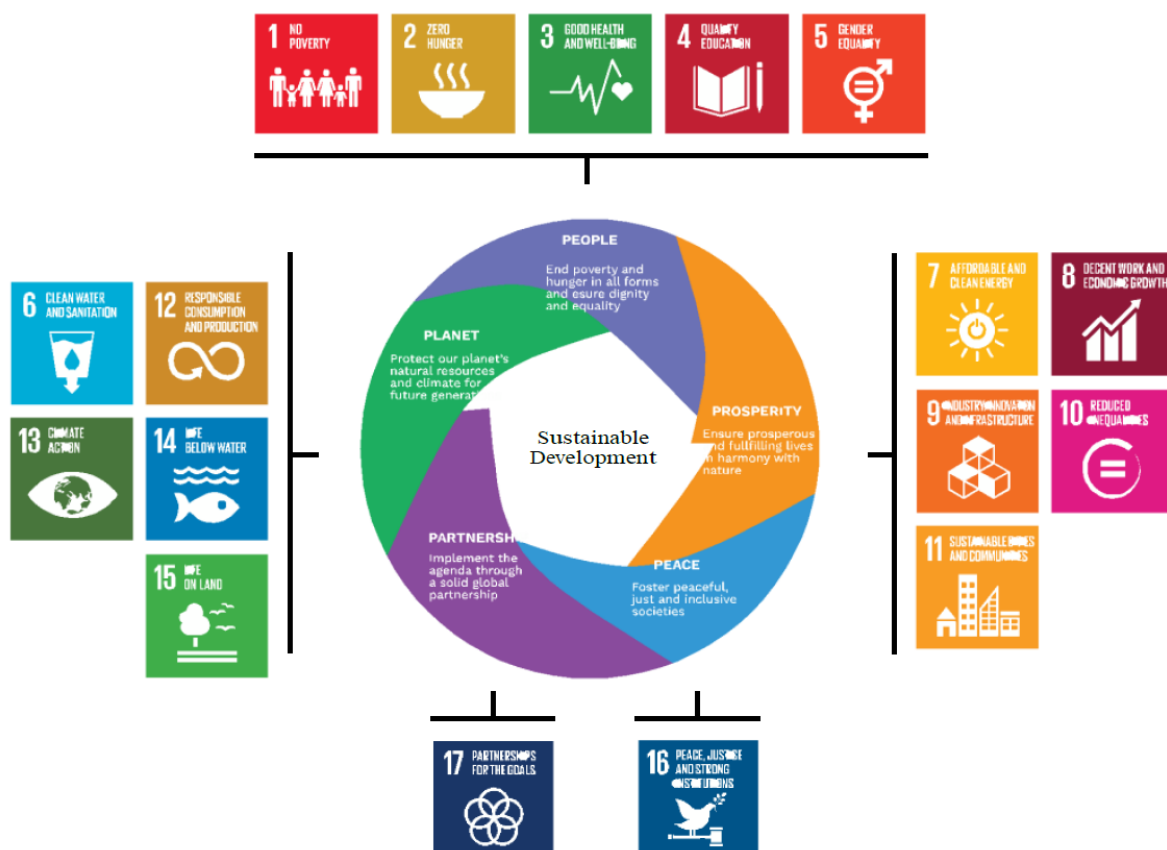
NOTE DE CADRAGE

7^{es} RENCONTRES de la COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-JAPONAISE

Les défis collectifs, l'accroissement des besoins sociétaux et la raréfaction des ressources, contraignent à revoir en profondeur les modèles de société.

L'équation est systémique car elle oblige à articuler les domaines entre eux (économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux), à mobiliser toutes les forces vives et à les décliner à partir des besoins spécifiques et divers des territoires.

C'est pourquoi, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies se sont donnés un cadre commun d'action partagée et transformatrice : 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète, garantir la prospérité et encourager des sociétés pacifiques, justes et inclusives.



Les ODD marquent un triple changement de représentation :

- passage d'une approche en silo à une vision croisée, systémique. Ils doivent être traités en combinaison les uns avec les autres

- passage d'une confrontation de modèles à une invention commune de solutions pertinentes et adaptées aux besoins
- passage d'une action individuelle à une coopération pour trouver des solutions face à l'ampleur des enjeux collectifs. Une implication de tous les acteurs est nécessaire à l'atteinte des objectifs

Penser et concevoir pour le long terme, intégrer la dimension écologique, respecter les êtres humains et leurs environnements sont devenus des conditions de survie pour la planète.

Cette nouvelle vision fait du développement durable une impérieuse nécessité pour nos collectivités. Il représente également pour notre économie un facteur de croissance essentiel et d'inclusion de tous les citoyens.

Nos collectivités sont en première ligne pour relever le défi des transitions. Elles accompagnent et initient le changement de sens de l'action collective, qu'il s'agisse de technologies, de services ou d'organisations. Elles sont le terrain d'expérimentations allant de la sensibilisation à la mise en place d'actions et au partage d'expériences.

Les concentrations urbaines rassemblent en effet 70 % de la population mondiale et sont à l'origine des 3/4 du PIB de la planète. Globalement, la population accorde plutôt un haut niveau de confiance à la politique de proximité.

L'innovation peut être un moteur de développement territorial. Qu'elle soit technologique, organisationnelle ou sociale, elle peut être la clé pour faire face aux défis écologiques et sociaux ainsi qu'à la responsabilité d'anticipation à laquelle nous sommes tous confrontés.

Le territoire est à la fois le lieu d'ancrage de l'action, l'écosystème des acteurs qui le constitue et le lieu de démonstration de la pertinence de la solution.

Dans ce contexte il est proposé que le thème général des septièmes rencontres soit :

« L'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »

Les tables rondes, en éclairant sur les multiples mutations à l'œuvre dans la société et en identifiant des leviers d'actions, devraient permettre:

- de construire une culture commune partagée sur les défis auxquels font face les collectivités,
- de relier leurs actions à l'innovation, à la transformation publique,
- de favoriser l'inspiration et le dialogue entre acteurs, dans la perspective d'amplifier les impacts en bâtissant des stratégies concertées au sein de la coopération décentralisée franco-japonaise.

La première table ronde pourrait permettre des interventions officielles sous la forme d'un dialogue des Élus sur scène. Expression de leur vision politique.

Une animation dynamique permettra la fluidité et l'interaction sur la base de questionnement à préciser avec l'animateur. Au préalable, une série de questions sera proposée aux Elus afin qu'ils préparent leur prise de parole.

En introduction de la table ronde, l'animateur permettra la clarification de la notion d'innovation et d'innovation durable.

12 ans après les premières rencontres de 2008 à Nancy, évoquant gouvernance locale et développement durable, quelle vision ont-ils aujourd'hui du lien entre ODD et leur territoire? Quelle place pour l'approche intégrée des objectifs de développement durable dans les politiques publiques ?

Quelle place pour l'innovation dans les politiques publiques ?

Quelles sont les évolutions de pratiques déjà constatées et en quoi les enjeux actuels nécessitent une urgence dans l'action? Quelles priorités identifient ils?...

Maires / Adjoints au Maire pressentis pour cette table ronde : Nancy, Kanazawa, Chartres, Takamatsu, Tours, Kumamoto.

Égalité de représentation entre Japonais et Français.

La seconde table ronde pourrait permettre d'ouvrir la réflexion sur la nécessité d'inventer de nouvelles solutions pour répondre aux défis du développement durable et inclusif. Il s'agira de se mettre dans une posture prospective permettant également de coller à l'actualité et au champ d'action des collectivités et territoires.

Différents axes pourraient être ainsi abordés par des experts tout en permettant le questionnement sur les modèles économiques adaptés :

-Technologique :

Existe-t-il une complémentarité ou une opposition entre technologie et protection de l'environnement ? Quels potentiels de la technologie pour l'environnement et la société, avec quels impacts positifs et négatifs ? Produire sans détruire, durée de vie des biens publics, plateformes d'échanges de bonnes pratiques, Data dédiées, mise en contact ressources et usagers...

-Organisationnel :

Transformation publique : articulation des domaines, mobilisation et incitation par l'apport des sciences comportementales, design des politiques publiques (conception orientée vers les utilisateurs), métiers et ODD, moteurs de recherche sur la pratique des ODD, pilotage par des indicateurs pour adaptation climatique et cadre de vie...

-Social :

Rôle des territoires dans les mutations de l'intérêt général, innovation sociale et sociétale, économie circulaire, quel rôle et quelle place pour la jeunesse, comment réconcilier engagements individuels et institutionnels (publics, privés, citoyens), nouvelles alliances pour favoriser l'impact positif, fonds d'innovation et de soutien...

Les ateliers aborderont trois sous-thèmes

Les ateliers sont une opportunité pour chaque collectivité participante de formuler la façon dont

ses actions opérationnelles, initiatives innovantes, contribuent à l'atteinte des ODD, de les mettre en lumière et ainsi inspirer les participants. Il s'agit d'exposer des clefs de succès dans un domaine particulier.

1. Vers quel modèle économique durable ?

Fil rouge :

Faire évoluer les modèles de production et de consommation.

Agriculture et biodiversité

- circuits courts/ locavore : consommation de produits agricoles locaux en mode raisonné ou en bio, développement de food-hub, accompagnement des TPE et PME locales afin de soutenir les filières de production et de commercialisation des produits locaux dans les cantines.

Gestion durable des ressources

- économie circulaire : accompagnement de la boucle de l'économie circulaire (usage-tri-collecte-revalorisation-réemploi).

Économie Sociale et Solidaire

- Exemples de dispositifs de soutien aux entreprises ou associations qui concilient activité économique et équité sociale avec l'accès des cibles fragiles à l'emploi & à la formation,
- Eco-tourisme et tourisme de proximité & inclusif (parcours pour personnes à mobilité réduite), lieux avec identités sonores et olfactives (cahier de tendances welcome city lab), tiers lieux, hostels, expériences, émotions, kiosques touristiques immersifs.

Responsabilité sociale et sociétale

- promotion des pratiques durables dans le cadre de passation des marchés publics,
- création d'outils de contrôle des impacts sur le DD,
- critères pour les subventions publiques,
- soutien à la responsabilité sociétale des entreprises

ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable; le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

ODD 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables ».

2. Une société responsable et respectueuse de tous

Fil rouge :

Identifier les méthodes et actions inclusives : Logement, Bien vieillir, Insertion.

Le vivre ensemble

- égalité femme-homme : représentativité équilibrée au sein de la gouvernance locale, égalité de droits pour les femmes et les hommes, actions en faveur de la mixité dans les différentes filières professionnelles (notamment la tech et le numérique),
- accès au logement à un coût abordable,
- culture et singularité : mise en valeur et préservation du patrimoine culturel et naturel, mise à disposition d'espaces publics pour les artistes (musiques dans la rue, festivals...), accessibilité à la culture et aux arts pour tous,
- accueil d'étrangers (selon politique d'immigration en vigueur) et aide à l'insertion dans la vie locale.

Le bien vieillir

- création d'activités partagées entre personnes âgées/étudiants/enfants, logements intergénérationnels, jardins familiaux,
- santé et e-santé : développement de la robotique et intelligence artificielle dans les hôpitaux publics, accompagnement pour la santé pour les personnes fragiles, développement de la télé-médecine, accessibilité à la santé pour tous,
- silver économie (ensemble des biens et services destinés aux plus de 60 ans).

La sécurité vis à vis des risques de catastrophes

- mise en place de dispositifs d'alerte (système d'alerte rapide),
- sensibilisation locale aux risques naturels et non naturels...

ODD 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

ODD 3 : « Permettre à tous de vivre ensemble, en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge ».

ODD 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

3. Les collectivités locales acteurs de l'environnement

Fil rouge :

Sensibiliser les individus et les institutions aux changements climatiques (actions permettant la réduction de l'impact humain, plan local de développement durable...)

L'habitat de demain

- création de quartiers multifonctions (habitats, commerces, restaurations, bureaux...), d'éco-quartiers (matériaux recyclés, habitation dite « passive », quartiers auto-suffisants, ...), accès aux espaces verts et aux jardins partagés, végétalisation de la ville, bâtiments éco-énergétiques,

- installation et utilisation d'énergies propres et renouvelables sur les bâtiments publics, accompagnement pour inciter les habitants à faire de même.

Mobilité et transports

- mise à disposition de moyens de locomotion respectueux de l'environnement (vélos ou/ vélos électriques en libre service, bus électrique/solaire, voitures partagées), création d'hub de mobilité pour l'interconnexion vélo-voiture-bus (parkings relais, aires de covoiturage...).

Gestion durable des ressources naturelles

- autoévaluation et indicateurs de mesure,
- mesures de la qualité de l'air : dispositif de capteurs sur les bâtiments publics pour mesurer la qualité de l'air et agir,
- développement des énergies propres,
- l'éducation des enfants et des jeunes, sensibilisant à l'environnement dès le plus jeune âge,
- préservation des écosystèmes, contrôle des espèces prioritaires,
- gestion des espaces naturels.

ODD 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».